

Accroissement de + 5,3 % de la dépense nationale pour la formation professionnelle continue (FPC) & l'apprentissage entre 2007 et 2008

Les organismes collecteurs renforcent leur position dans le financement de la formation professionnelle continue

Source : Darès Analyses, n° 73, nov. 2010 – « [la dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2008](#) »

Vue d'ensemble sur les dépenses nationales de formation

Contributeur	Montant en valeur (milliards d'euros)	En poids par contributeur (%)	Tendance générale à la hausse sur 1 an
Entreprises privées	12,6 Mds	42,2 %	+ 4,8 % Poids constant sur 3 ans
Etat	4,8	16,1	+ 8,1 %
Régions	4,3	14,4	+ 3,8 %
Autres administrations et UNEDIC	1,3	4,35	Stable en global
Ménages	1,2	4,02	+ 9 %
Autres collectivités territoriales	0,052	0,17	+ 6,4 %
Formation des agents des fonctions publiques	5,6	18,76	+ 5,8 %
Dépense globale	29,852 milliards	100 %	A la hausse : + 5,3 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA FPC ET DE L'APPRENTISSAGE

- * Fonctionnement : **62 %** (18,51 mds d'€)
- * Rémunération des stagiaires : **37 %** (11,05 mds d'€)
- * Investissement : **1 %** (0,29 mds d'€)

Zoom sur les fonds formation des entreprises

Effort global de formation des entreprises : en moyenne **2,9 % de la M_{SB}** avec une tendance à la stabilité après une augmentation en 2006-2007 et un niveau de contribution au-delà du minimum légal.

Dépense totale des entreprises 12,6 milliards	
83 % pour les salariés soit 10,3 milliards d'euros	17 % pour les jeunes en alternance soit 2,13 milliards d'euros

➔ Les dépenses se font soit de façon,

directe

(formations internes ou de prestations de formation)

↘ **Tendance à la baisse** : part de **51 %** des dépenses contre 54 % en 2007 et 55 % en 2006

soit indirecte via les OPCA

↗ **Tendance à la hausse** : part de **49 %**, soit 5,1 milliards pour le plan de formation et les autres dispositifs (DIF, CIF, professionnalisation des adultes) + 1,1 milliard pour la formation en alternance des jeunes

« Les dépenses des entreprises passent de plus en plus par les OPCA »

Pour les entreprises de 10 salariés et plus, l'un des avantages de recourir à un OPCA pour le plan de formation est l'**externalisation de la gestion des conventions** avec les organismes de formation.

L'**effet redistributif des OPCA** constitue également un atout pour les entreprises, en particulier pour les TPE et PME. C'est au titre de la professionnalisation que la redistribution des fonds au bénéfice des petites entreprises est la plus visible. En 2008, les entreprises de moins de 10 salariés ont contribué à hauteur de 7 % au titre de la professionnalisation et bénéficié en retour de 24 % de la dépense des OPCA.

L'effet redistributif des OPCA tend néanmoins à se réduire depuis la loi du 4 mai 2004 relative à la F_{PTLV} qui a créé la période de professionnalisation. Cette dernière s'adresse aux salariés en CDI et vise à leur maintien dans l'emploi

par l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue.

Les **charges de gestion des 97 OPCA** existants en 2008 ont atteint 512 millions d'euros, soit 8 % des 6,2 milliards collectés au titre de la F_{PC} et de l'alternance. Elles comprennent notamment les contributions versées au fonds national de gestion paritaire de la F_{PC} (FONGEFOR) et aux partenaires sociaux.

Les dépenses des OPCA comprennent naturellement les coûts pédagogiques des formations et les rémunérations des stagiaires.

→ Evolutions principales de 2 dispositifs :

le DIF	la période de professionnalisation
<p>Après une lente montée en charge du DIF, un plus grand nombre de salariés en a bénéficié en 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 6 % d'entre eux contre 5 en 2007 et 3 en 2006 ⇒ taux d'accès au DIF restant relativement faible ⇒ financement direct ou via les OPCA (377 000 formations en 2008, soit + 24 % par rapport à 2007) 	<p>Une ouverture des crédits de la professionnalisation aux salariés déjà en emploi en légère progression</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 400 000 stagiaires en 2008, soit + 0,8 % versus 2007 ⇒ financement par les OPCA à hauteur de 535 millions d'euros, soit + 12 % versus 2007 ⇒ durée de formation restant relativement courte, 33 % d'entre elles allant de 20h à 39h

→ Jeunes et formation en alternance :

professionnalisation	apprentissage
<p>Près de 192 000 en effectif moyen sur 2008, soit + 11 % par rapport à 2007</p> <p>1,1 milliard d'euros pour financer les contrats de professionnalisation, sur le fonds de professionnalisation forfaitaire des OPCA</p>	<p>411 000 apprentis en effectif moyen, soit +2 % versus 2007</p> <p>2 fonds financiers utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la taxe d'apprentissage (C_{FA}, enseignement technique), + 3 % de dépenses s'élevant à 1,040 milliard d'euros ; - via les OPCA agréés au titre de la professionnalisation, 185 millions d'€ en 2008, soit -2 % vs 2007

« Les dépenses des entreprises pour l'alternance restent dynamiques, celles pour l'apprentissage un peu moins »

Quelques tendances chez les autres financeurs de la F_{PC} et de l'alternance

Accroissement de l'intervention directe de l'Etat ⇔ dépenses de **4,8 milliards** d'euros répartie entre les :

jeunes	actifs occupés	demandeurs d'emplois
<p>+ 1 % vs 2007, 1.7 milliards d'€ en 2008 pour l'apprentissage, soit 23 % de la dépense F_{PC} de l'Etat</p> <p>2 exemples d'autres interventions : 242 millions d'euros d'exonérations de charges sociales sur les contrats de professionnalisation et 164 millions pour l'accompagnement des jeunes par les Missions locales et PAIO</p>	<p>+ 17 % versus 2007, dont 1,4 milliards d'€ pour la F_{PC} dans l'enseignement supérieur et 39 millions pour la VAE</p> <p>⇒ 188 000 particuliers concernés par la reprise d'études à l'université ou dans un IUT</p>	<p>+ 14 % versus 2007 dans un contexte de dégradation de la situation conjoncturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Croissance des subventions AFPA dans le cadre du programme PAS 'Emploi' (+ 46 %) ; ⇒ Hausse de versements de rémunérations stagiaires (+ 15 %)

« Les régions renforcent leur intervention en faveur des demandeurs d'emploi et des actifs occupés »

Dépense globale de **4,5 milliards** d'euros, soit + 4 % vs 2007 avec une baisse des dépenses envers les jeunes (- 4 %) constituant 54 % des crédits des conseils régionaux.